

**LE JOUR****D'ALGERIE****Votre quotidien national**

Dix-neuvième année - N° 5507 - Dimanche 31 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Présidence de la République  
**Abdelmadjid Tebboune préside  
aujourd'hui une réunion  
du Conseil des ministres**

Page 2

**Pétrole****Arkab : la hausse de la production «ne devrait pas dépasser 400 000 barils/jour»**

Page 3

**Etats-Unis,  
c'est le fonds  
qui manque  
le moins**

Par Mohamed Habili

**A**vant de se rendre à Rome pour prendre part au G20, Joe Biden aura tout fait pour faire voter son plan de dépenses sociales et environnementales, mais en vain, pris qu'il est entre deux exigences au sein des démocrates du Congrès, l'une de gauche, et l'autre de droite. Ni ses efforts ni ceux de Nancy Pelosi, la présidente de la Chambre des représentants, ne sont parvenus à les faire converger. Il aurait voulu s'envoler pour l'Europe rassuré à la fois sur le vote de plans de dépenses déterminants pour la suite de son mandat, qui n'a pas encore bouclé sa première année, et sur sa capacité à rester pleinement maître de la situation, d'autant que les élections de mi-mandat sont dans une année. Cela n'a pas été le cas. C'est un président quelque peu affaibli qui est arrivé à Rome, même si les deux plans de dépenses, le premier portant sur les dépenses sociales, voulues par la gauche de son camp, sans l'appui de laquelle il n'aurait pas été en novembre dernier, en même temps que sur l'urgence climatique, et le second sur les infrastructures, même si à première vue il n'y paraît pas, et que la bataille n'est pas encore perdue pour lui.

Suite en page 3

**Le bilan repasse au-dessus de la barre des 100 cas****L'épidémie progresse  
à nouveau**

PH/D.R.

**L'inquiétude face à la perspective d'une quatrième vague de contaminations  
au coronavirus se fait de plus en plus sentir.**

Par Louisa Ait Ramdane page 2

L'historien Mohammed El-Korso :

**Plaidoyer pour la reprise du projet  
de loi criminalisant le fait colonial**

Page 4

Elections locales

**Dernières retouches avant  
la campagne électorale**

Page 2

Le bilan repasse au-dessus de la barre des 100 cas

# L'épidémie progresse à nouveau

■ L'inquiétude face à la perspective d'une quatrième vague de contaminations au coronavirus se fait de plus en plus sentir.

Par Louisa Ait Ramdane

Plusieurs indicateurs sanitaires montrent une reprise épidémique en Algérie, notamment la hausse des cas de contamination qui sont repassés au-dessus de la barre des 100. En effet, le nombre de cas quotidiens de contamination au Covid-19 commence à progresser. Ces dernières semaines, la situation s'est stabilisée mais le virus et le risque d'un rebond de contaminations est toujours présent. Les spécialistes n'excluent pas une 4<sup>e</sup> vague du coronavirus, d'autant que l'Algérie est loin de l'immunité collective exigeant la vaccination de 70 % de la population. Pour le moment, depuis le début de la campagne de vaccination en Algérie, seuls 23 % des citoyens sont entièrement vaccinés (deux doses), soit l'équivalent de plus de 4 millions, selon le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. La campagne de vaccination patine et de l'aveu de Benbouzid, les choses n'évoluent pas. Même le personnel médical fait preuve d'une réticence à l'égard du vaccin. Ils sont à peine 20 % à avoir reçu les deux doses. Le taux de vaccination chez les étudiants ne dépasse pas les 1 %. Ce qui est insuffisant par rapport aux objectifs fixés initialement par les pouvoirs publics.

Présidence de la République  
**Abdelmadjid Tebboune** préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres



LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, préside, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, indique, hier, un communiqué de la Présidence de la République. Ce Conseil sera consacré à «l'examen et à l'adoption de projets de loi relatifs aux secteurs de la Justice et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi qu'à des questions en relation avec les préoccupations quotidiennes des citoyens», précise la même source.

R. N.

Ce taux de vaccination démontre l'échec de cette campagne qui a pourtant vu la mobilisation de moyens importants de la part des pouvoirs publics. Pour éviter une autre vague, le plus grand nombre de citoyens doit être vacciné, d'autant que les vaccins sont disponibles. Selon le premier responsable du secteur de la Santé, un stock de 13 millions de vaccins est réparti dans tous les centres de santé. Le pays connaît ces dernières semaines une stabilisation de la situation sanitaire, ce qui constitue, selon les spécialistes, une période propice pour accélérer la vaccination et dresser un rempart face à une nouvelle vague, d'autant qu'un grand relâchement est constaté ces derniers temps chez la population. Pour les médecins, le seul moyen de faire face à cette pandémie est l'immunisation d'une grande majorité de la population.

L. A. R.



PH/D. R.

Elections locales

## Dernières retouches avant la campagne électorale

Les élections locales approchent et les préparatifs vont bon train au sein des partis et autres listes indépendantes. Après la déconvenue des candidatures rejetées par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et la course à leur remplacement, place désormais aux derniers réglages avant le début de la campagne électorale qui intervient le 4 novembre prochain. Certes, les partis et les indépendants, contrairement aux échéances électorales précédentes, ne sont pas trop visibles aussi bien sur la Toile que dans les médias. Mais du travail est en train de se faire en direction des candidats pour qu'ils soient prêts le jour J. L'enjeu de la participation s'est à nouveau posé et les candidats sont appelés à se montrer persuasifs pour convaincre de l'utilité de se rendre à l'urne le 27

novembre prochain. Sur les quelques posts Facebook de candidats, de futurs élus ont bien souligné la nécessité de voter pour aller vers le «*changement*» tant souhaité. Les retombées directes sur le quotidien du citoyen du profil des responsables des futures Assemblées fait dire à de nombreux observateurs que la participation aux élections locales et de wilaya sera beaucoup plus importantes que les précédentes. Mais que vont dire ces candidats pour convaincre les populations ? Compte tenu de la situation économique et financière que traverse le pays, promettre monts et merveilles n'est certainement pas la bonne méthode. Pis, les citoyens ont appris à ne plus croire toutes les promesses électorales généreusement débitées par les prétendants au poste de maire. Avec des candidats à

majorité jeune et universitaires, l'on pourrait voir un nouveau discours, plutôt réaliste et ciblé, supplanter les engagements populistes et électoralistes adoptés par les élus lors de précédentes élections locales. Malgré la non participation de quelques partis, dont certains pour incapacité à former des listes, force toutefois est de relever que le nombre de candidats demeure assez important. Selon Mohamed Charfi, président de l'Anie, le nombre de candidats aux élections des Assemblées communales (APC) s'élève à 135 000 candidats, soit 4 candidats pour un siège, tandis que le nombre des candidats aux élections des Assemblées de wilaya (APW) est de 18 000 candidats, soit 8 candidats pour un siège. Si une bonne partie des partis en lice s'en sont pris à l'Autorité des élections lui reprochant leurs

déboires suite au rejet de certaines de candidatures, cela pourrait toutefois constituer un indicateur et un argument de plus quant à la droiture et l'équité des candidats. Après l'étude de leurs dossiers, l'on pouvait le moins être sûr que ces derniers n'ont rien à voir avec l'argent sale et la chikara et ont une réputation acceptable auprès de la population. Mercredi dernier, Mohamed Charfi a fait savoir que toutes les données nécessaires seront présentées dimanche (aujourd'hui) après l'expiration des délais de recours et l'annonce des résultats du Conseil de l'Etat sur les contentieux déposés à son niveau. Ainsi, les différentes listes seront définitivement arrêtées en prévision d'une élection locale ouverte sur toutes les surprises, dans un échiquier politique en continuelle reconfiguration. **Aomar Fekrache**

Vie partisane

## Le FFS réunit ses candidats APC/APW à Tizi Ouzou

Le Front des forces socialistes (FFS) a réuni, hier, ses candidats aux élections locales du 27 novembre dans la wilaya de Tizi Ouzou, au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, en présence des militants et des membres de la direction nationale du parti. Le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a mis en avant les raisons de la participation du parti aux élections des Assemblées communales et wilayales, notamment leur attachement à l'unité nationale et la

souveraineté de l'Algérie, en plus de servir le citoyen. Pour Youcef Aouchiche, le FFS est un parti national attaché au combat pour une Algérie unie et indivisible. Pour Hakim Belahcel, membre de l'instance présidentielle du plus vieux parti d'opposition, le choix de la participation du FFS aux prochaines obéit «à un seul impératif qui consiste à défendre les intérêts suprêmes de la nation, à défendre la souveraineté et l'unité nationales et se battre pour faire accéder le peuple algérien à la deuxième

République». À noter que la rencontre fédérale des candidats aux listes FFS (APC/APW) de Tizi Ouzou a été l'occasion de dévoiler

le slogan du parti durant la campagne électorale : «Engagement et clairvoyance».

Hamid M.

Bilan des dernières 24 heures

### 88 nouveaux contaminés et 5 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (6), portant à 5 918 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 88 cas, soit 22 cas de moins par rapport au bilan d'hier (110), pour atteindre, au total, 206 358 cas confirmés.

R. N.

Confédération des syndicats algériens

# Vers le réveil du front social

■ Les syndicats autonomes issus de plusieurs secteurs, regroupés sous l'égide de la Confédération des syndicats algériens, multiplient les réunions pour décider de l'organisation d'une grève nationale, afin de dénoncer la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs algériens.

Par Thinhinene Khouchi

Le front social est en ébullition. Et pour cause, le travailleur algérien étouffe et ne voit plus le bout du tunnel, vu la dégradation continue du pouvoir d'achat. Afin d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs par une revalorisation salariale, la révision complète du système d'indemnisation, le rétablissement du droit à la retraite sans condition d'âge, la titularisation des travailleurs, ainsi que d'autres revendications, les réunions se multiplient entre les 16 syndicats issus de plusieurs secteurs, à savoir l'Éducation, la Santé, le Transport..., regroupés sous l'égide de la Confédération des syndicats algériens, afin de fixer une date pour l'organisation d'un boycott national. En effet, si le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé de maintenir son appel d'observer une grève à partir du 2 novembre prochain, les autres syndicats attendent d'organiser une grève nationale dans le cadre de la Confédération des syndicats algériens (CSA). Selon Sadek Dziri, président de l'Unpef, contacté hier par téléphone, «une réunion des 16 syndicats issus de plusieurs secteurs a eu lieu jeudi dernier, mais à l'issue de laquelle nous n'avons pas encore fixé la date de notre action de protestation». Dziri a indiqué que «le CSA se réunira encore la fin de cette semaine pour décider». Contrairement au Cnapeste, «l'Unpef ne fera pas grève à part. On appellera à une grève générale dans le cadre du CSA», nous confie Dziri. Idem pour Boualem Amoura, président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), qui a d'abord dénoncé la situation des travailleurs algériens, notamment ceux de l'Éducation. Il a indiqué que «le constat est amer. Il y a une érosion vertigineuse du pouvoir d'achat. Les prix de tous les produits ont connu une flambée de façon inacceptable, alors que les salaires n'ont pas augmenté depuis 2012. C'est une situation que



nous avons prévue depuis 2016, mais personne ne nous a écoutés». «Nous sommes pour une protestation collective entre les différents syndicats issus des secteurs de l'Éducation, de la Santé, des Transports, de l'Enseignement supérieur... car le problème du pouvoir d'achat touche aujourd'hui tous les travailleurs algériens», nous a-t-il confié. Notre interlocuteur nous a affirmé que «le CSA est pour une protestation nationale qui poussera le gouvernement à prendre les décisions adéquates et urgentes afin d'améliorer le pouvoir dans un contexte marqué par l'augmentation des prix des produits de large consommation». Il précisera : «On attendra cette semaine pour décider et fixer

la date de la grève ainsi que sa durée». Commentant la position du Cnapeste, Amoura a indiqué que «même si le Cnapeste est affilié au CSA, il a décidé de faire cavalier seul. Cela le regarde». En outre, il est à noter que plusieurs syndicats ont appelé à la protestation. Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapeste, a indiqué qu'«il n'y a aucune stratégie claire permettant de régler les problèmes dans le secteur» et «la grève sera renouvelée chaque semaine». Même ras-le-bol du côté de la Santé où l'intersyndicale de la santé, qui représente les chercheurs hospitalo-universitaires, les médecins généralistes de santé publique et les paramédicaux, a

annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'organisation d'une journée nationale de protestation le 3 novembre prochain, «comme première action». Les syndicats Snechu-Snsp-SAP ont exprimé «leur déception quant à la non-concrétisation sur le terrain des différentes directives du président de la République concernant l'amélioration des conditions de travail ainsi que la situation socio-économique de ces corps», précisent les signataires du communiqué. Selon eux, «il est regrettable de revenir encore une fois à la protestation comme seul moyen de communication».

T. K.

Pétrole

## Arkab : la hausse de la production «ne devrait pas dépasser 400 000 barils/jour»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, désignés sous le nom d'Opep+, ne devraient pas dépasser, décembre prochain, le seuil d'augmentation mensuelle de la production, fixé à 400 000 barils/jour, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. «La situation du marché pétrolier indique que l'augmentation en décembre de la production des pays membres de l'Opep+ ne devrait pas dépasser 400 000 barils par jour», a souligné le ministre dans une déclaration à l'agence nationale de presse. «L'Opep+ a fait un excellent travail en soutenant la stabilité du marché pétrolier dans l'intérêt de tous et doit continuer à agir de manière proactive en tenant compte du fait que les risques et les incertitudes restent élevés», a-t-il expliqué. Par

ailleurs, pour la première fois depuis plus d'un mois, les cours du pétrole se sont repris en fin de séance vendredi, à la faveur de l'accélération de Wall Street mais ont tout de même fini la semaine dans le rouge. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, a grappillé 0,07 %, pour terminer à 84,38 dollars, à Londres. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, a lui pris 0,91 % et conclu à 83,57 dollars. Brent et WTI ont ainsi mis fin à une série de sept et neuf semaines de hausse consécutives respectivement, cédant 1,34 % et 0,22 %. Le léger rebond de fin de séance vendredi, après un début stable, tient à l'élan pris par Wall Street, a expliqué Bill O'Grady, responsable de la stratégie marchés pour Confluence

Investment Management. Si les matières premières ont longtemps été considérées comme une alternative aux actions, le développement de fonds indiciels liés au pétrole, dans lesquels peuvent investir même les petits épargnants, ont renforcé le lien entre les deux classes d'actifs, a fait valoir l'analyste. Mais la semaine aura surtout été l'occasion d'une consolidation et de prises de bénéfices. L'annonce de la reprise des négociations sur le nucléaire iranien, de la hausse des stocks américains de brut et la détente relative sur le marché du gaz naturel ont tous concouru à empêcher les cours de progresser, même si «les fondamentaux sont toujours très bons, c'est-à-dire propices à une nouvelle progression», rappelle M. O'Grady. Aux États-Unis, le cabinet spécialisé Baker Hughes

a annoncé, vendredi, que le nombre de puits en cours d'exploitation avait augmenté de deux unités durant la semaine écoulée. La capacité de production américaine continue de se redresser en sortie de pandémie de coronavirus, mais à un rythme très lent. Si le nombre de puits a quasiment doublé en un an (+83 %), il est encore bien en-deçà de son niveau d'il y a deux ans (35 % de moins). Le début du mois de novembre devrait soulager partiellement le marché avec la production de 400 000 barils par jour supplémentaires par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'accord Opep+. Pour autant, les opérateurs n'attendent pas d'éventuel changement de trajectoire de l'Opep+, à l'occasion du sommet ministériel jeudi pro-

LA QUESTION DU JOUR

## Etats-Unis, c'est le fonds qui manque le moins

Suite de la page une

Il n'y a qu'en Amérique, et dans une moindre mesure dans les pays de l'OCDE, que les plus grands obstacles à surmonter aujourd'hui ne sont pas dans le financement des projets, aussi gigantesques qu'ils puissent être, mais dans le soutien politique qu'il faut leur trouver pour les transformer en lois contraignantes. La Maison-Blanche a dû faire des coupes sombres dans le plan social et climatique pour satisfaire deux sénateurs dits modérés, en fait de droite, qui le trouvant trop dispendieux menaçaient de voter le moment venu contre lui. Avec un Sénat rigoureusement fifty-fifty (50 voix démocrates versus 50 républicaines) la défection d'un seul démocrate suffirait à tuer le projet, et par là même occasion le mandat de Biden. Dans sa première mouture, le plan devait coûter 3,5 trillions de dollars. Il a été ramené à 1,7 trillion, mais alors c'est l'aile gauche (bien plus présente dans la Chambre que dans le Sénat, où tout de même est à l'œuvre Bernie Sanders) qui l'a mal pris. Elle ne dit pas clairement que sous sa forme amalgamée, elle ne le votera pas, mais qu'elle ne votera l'autre plan de dépenses, celui relatif à l'urgence climatique, déjà passé au Sénat quant à lui, que si les deux plans viennent en même temps à la Chambre des représentants. Mieux, que dans la mesure où le dispositif juridique à même de le traduire dans la réalité est constitué, est prêt dès lors à l'emploi. C'est dire si la confiance règne entre les deux ailes. Jusqu'à présent, la Maison-Blanche a fait des concessions importantes à la droite mais pas à la gauche, encore qu'elle ait augmenté les taxes sur les grandes entreprises, ainsi que les impôts sur les hauts revenus, ce qui est de nature à plaire à cette dernière. La gauche craint qu'une fois qu'elle a voté les deux plans, l'exécutif n'ait rien de plus pressé que de vider de sa substance celui qui l'intéresse au premier chef. A la Chambre des représentants, les démocrates ont une avance de huit sièges seulement sur les républicains. Pour faire passer ses deux projets, Joe Biden a besoin absolument de toutes les voix de son camp. Il lui faut de plus compter au Sénat sur les manœuvres dilatoires des républicains, ce qu'on appelle le «filibustering», une pratique dans laquelle beaucoup de sénateurs américains sont très rompus. Bien des lois, qui plus est, n'y sont pas adoptées à une majorité simple, c'est-à-dire à 51 voix, mais à 60, ce qui ne facilite rien. La grande réputation de Biden, c'est qu'il n'a pas d'égal dans son camp pour passer des compromis avec les républicains. Le problème, en l'espèce, c'est que ce n'est pas avec les républicains qu'il faut trouver un terrain d'entente, mais avec les deux camps d'un même parti, que tout sépare, sauf leur commune détestation de Donald Trump.

M. H.

L'historien Mohammed El-Korso :

# Plaidoyer pour la reprise du projet de loi criminalisant le fait colonial

■ L'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso a estimé qu'il était «impératif» de remettre sur la table le projet de loi criminalisant le fait colonial, tout en recommandant de tenir des assises sur l'histoire et la mémoire avec la participation d'universitaires et de spécialistes «reconnus» et «crédibles».



Par Hani N.

«Il serait impératif de remettre sur la table le projet de loi criminalisant le fait colonial qui doit être peaufiné par des spécialistes de renom», a déclaré à l'APS M. El-Korso, à l'occasion de la commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, soulignant la nécessité d'impliquer des universitaires dans des assises scientifiques sur l'Histoire et la mémoire.

«Ce qui fait cruellement défaut aujourd'hui, c'est un plan d'action fiable devant englober tous les aspects de la question de la mémoire et ce projet doit être porté par des spécialistes crédibles et reconnus», a-t-il soutenu.

M. El-Korso a aussi plaidé pour un «front anticolonial» à l'échelle des anciennes colonies françaises pour demander des excuses et exiger des réparations, dans le but de faire en sorte que la France «ne s'abrite pas derrière des lois d'amnistie

pour se prémunir contre toute poursuite judiciaire».

Il a souligné que les faits historiques criminalisant la France «ont été signés des mains de leurs auteurs», alors que les mesures prises par les politiques et militaires français durant la guerre de Libération nationale «constituent d'autres preuves irréfragables à inscrire dans le dictionnaire des crimes coloniaux français en Algérie».

Revenant sur la remise en cause de l'existence de la nation algérienne avant l'invasion fran-

çaise en 1830, M. El-Korso estime que «cela ne date pas d'aujourd'hui, car le président français Emmanuel Macron a tout simplement copié ses prédécesseurs sans les citer, puisque bien avant lui, des universitaires, des essayistes, des politiques et, bien évidemment des présidents français, ont tenu le même langage».

L'historien a tenu à expliquer, dans le même contexte, que «la négation des peuples colonisés, caractérisée par l'occupation, la guerre, la spoliation, la déshumanisation, le génocide et l'ethnocide, est un élément constitutif de la pensée coloniale, mais aussi le propre de son idéologie qui se perpétue à ce jour sous d'autres formes».

M. El-Korso souligne, à cet effet, que «l'obsession de l'ancien colonisateur est restée inviolable, même si les objectifs et les moyens mis en œuvre au XIX<sup>e</sup> siècle ont été remodelés et les vocables maquillés au goût du jour». Ainsi, il soutient que les dernières déclarations du Président Macron «ne participent en rien dans l'aplanissement de l'historique contentieux entre l'Algérie et la France et ne trompent que ceux qui y croient ou feignent d'y croire pour des raisons autres qu'objectives».

«Ce qui est dommageable et surtout immoral dans le cas Macron, c'est la convocation délibérée et sélective de l'histoire de l'Algérie et plus particulière-

ment des pages sanglantes du peuple algérien en période coloniale, puis lors de la guerre de Libération nationale à des fins inavouées», soutient l'historien, considérant qu'il était «indécemment» pour le président français de décorer ceux (les Harkis) qui ont pris part aux crimes contre leur peuple.

Quant à la «supposée réconciliation mémorielle», l'historien affirme qu'elle «n'a pas résisté à l'épreuve du temps électoral» et que «son sort est d'emblée scellé comme le fut le (projet) Traité d'amitié franco-algérien de 2006».

Pour amener les universitaires et les historiens à s'impliquer dans une démarche obligeant la France à faire face à ses crimes coloniaux commis en Algérie, Mohammed El-Korso estime que «trois conditions doivent être réunies, notamment l'accès aux archives, la recherche qui doit être au service de la science et de la connaissance objective, et la mise en œuvre de méthodes scientifiquement éprouvées, basées sur les faits historiques».

A ce propos, «il est impératif de faire la distinction entre la recherche historique proprement dite et les discours sur l'histoire qui ne servent aucunement la discipline. Bien au contraire, l'argumentaire est le maître mot dans toute recherche. Il constitue la preuve à faire valoir auprès de qui de droit», conclut l'historien.

H. N.

Guy Pervillé, historien français

## «Le déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 marque l'échec de la France coloniale»

Le déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 marque l'échec des gouvernements français successifs de faire de l'Algérie «une nouvelle province», a indiqué, dans un entretien à l'APS, l'historien français, Guy Pervillé.

«Pour un historien français, le 1<sup>er</sup> novembre 1954 est la date à partir de laquelle est devenu de plus en plus évident l'échec des gouvernements français successifs, depuis plus d'un siècle, à faire de l'Algérie une nouvelle province», a souligné ce spécialiste de l'Histoire du colonialisme, du nationalisme algérien et de la guerre de Libération.

Pour lui, la date du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954 représente «un échec particulièrement manifeste de la part des Républicains qui, après avoir proclamé en 1848 l'assimilation de l'Algérie à la République française, avaient rejeté la politique du «royaume arabe», préconisée par l'empereur Napoléon III de 1860 à 1870, et qui avaient prétendu poursuivre une assimilation mythique en ignorant les réalités démographiques».

En somme, a-t-il poursuivi, «la politique irréaliste suivie par la France de 1830 à 1962 en Algérie est l'un des plus grands échecs de son Histoire».

«Pourtant en 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) siégeant à Alger, avait reconnu la nécessité de faire en sorte que les «Français musulmans» d'Algérie deviennent des citoyens égaux en droit et en fait aux autres citoyens français d'Algérie et de France», a-t-il fait observer, relevant, toutefois, que «le programme de réformes politiques, économiques et sociales, adopté à l'époque par le GPRF, avait besoin de beaucoup plus de dix ans pour rattraper le siècle qui avait été perdu».

Dans ce sillage, M. Pervillé a relevé qu'après le 1<sup>er</sup> novembre 1954, les dirigeants de la IV<sup>e</sup> République ont tenté de «mener, de front, la reconquête militaire et l'accélération des réformes, avant que le général de Gaulle, rappelé au pouvoir en mai 1958 pour «sauver l'Algérie française» et la République, choisisse de retourner la politique suivie depuis plus d'un siècle en sacrifiant le mythe de l'Algérie française à

l'intérêt national».

S'exprimant sur les raisons qui empêchent la réconciliation des Mémoires entre l'Algérie et la France, cet historien a estimé que «la raison demeure toujours la même depuis plus d'un quart de siècle», citant notamment «la revendication de repentance de la France».

Il a estimé que cela a «provoqué l'échec de la négociation du Traité d'amitié franco-algérien proposé par le Président Jacques Chirac», se référant à cet effet aux Mémoires de l'ancien président français qui avait dit en 2011 que «le principal obstacle viendra de l'acte de repentance que le gouvernement algérien nous demande quelques mois plus tard de faire figurer dans le préambule, acte par lequel la France exprimerait ses regrets pour les torts portés à l'Algérie durant la période coloniale».

Citant aussi le Président Chirac, il a indiqué que ce dernier avait écrit : «Ce qu'exigent de nous les autorités d'Alger n'est rien d'autre que la reconnaissance officielle d'une culpabilité. Je ne l'ai naturellement pas accepté».

M. Pervillé a expliqué que les trois présidents qui ont succédé à Jacques Chirac «ont été confrontés plus ou moins ouvertement à la même revendication, mais sans résultat».

Enchaînant sur les dernières sorties médiatiques du président français Emmanuel Macron, M. Pervillé a estimé qu'il est «très vraisemblable» que la conjoncture électorale «joue un rôle dans les déclarations du Président Macron, comme dans celles du candidat Macron en 2017».

Il a rappelé qu'en 2017, le candidat Macron «avait fortement sollicité la bienveillance des électeurs franco-algériens en qualifiant la colonisation de «crime contre l'humanité», au risque de provoquer le ressentiment durable des défenseurs des «Français d'Algérie», ajoutant que «par la suite le Président Macron a voulu poursuivre la réconciliation avec l'Algérie tout en s'efforçant de donner des satisfactions aux autres groupes mémoriels rivaux qui coexistent en France».

H. N.

Rationalisation de l'énergie

# Lancement de 5 projets entre les secteurs de l'Industrie et de la Transition énergétique

■ Les ministères de l'Industrie, de la Transition énergétique et des Energies renouvelables ont annoncé le lancement de cinq projets communs visant à rationaliser la consommation de l'énergie dans le secteur industriel, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat conclu entre les deux secteurs.



Par Farid M.

L'annonce du lancement de ces projets est intervenue lors d'une rencontre présidée par Ahmed Zeghdar, ministre de l'Industrie et Ziane Benatou, ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Il s'agit du projet de fabrication locale des chauffe-eau solaires, du projet d'Audit énergétique comme mesure visant à rationaliser l'utilisation de l'énergie, du projet de formation Energy manager, du projet Biomasse pour la pro-

duction de certains matériaux, notamment le ciment, et du projet de fabrication de panneaux photovoltaïques. Lors de cette rencontre, à laquelle ont participé des acteurs du secteur et des responsables de certaines structures industrielles, M. Zeghdar a affirmé que la relance de ces projets s'inscrivait parmi les objectifs de développement énoncés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a également rappelé que «l'accord de coopération, signé le 15 avril dernier, permettra aux entreprises

industrielles nationales d'assurer l'efficacité énergétique, rationaliser leur consommation d'énergie, améliorer leur compétitivité et investir les marchés étrangers», citant, à ce propos, les principaux axes de cet accord, dont notamment l'industrialisation et les énergies renouvelables. Cet axe repose sur le soutien industriel au développement des énergies renouvelables et des secteurs industriels qui s'inscrivent dans le processus de la transition énergétique. L'efficacité énergétique constitue le deuxième axe de coopération entre les deux secteurs, d'autant

que toutes les mesures seront conjointement prises à l'effet d'améliorer la performance énergétique au niveau des entreprises industrielles. A ce titre, il sera question d'encourager et renforcer l'engagement à l'audit énergétique, le développement des réseaux de l'efficacité énergétique et la promotion de la certification ISO 50001 pour les entreprises industrielles en vue de former des managers de l'énergie dans le secteur de l'Industrie, a indiqué le ministre. L'accord prévoit, en outre, le développement de l'infrastructure qualité (IQ) dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, laquelle se veut un axe «pivot» qui repose sur la contribution du secteur de l'Industrie et des associations professionnelles dans la révision des réglementations relatives à l'étiquetage énergétique, l'introduction du seuil minimum de performance énergétique et l'éco-design dans les produits électriques et de l'électroménager. Le ministère de l'Industrie œuvrera également à accélérer la création d'un centre technique industriel national dédié aux industries électriques et électroniques et de l'électroménager et la diversification des bureaux d'études, des laboratoires et des centres techniques, ainsi que la création de structures de qualification, de normalisation et de certification de conformité des produits de l'énergie renouvelable, a conclu M. Zeghdar.

F. M.

## Mexique Recul de 0,2 % du PIB

LE PIB du Mexique a reculé de 0,2 % au troisième trimestre 2021 par rapport au précédent, après quatre trimestres consécutifs de croissance, à cause de la crise sanitaire, selon les premiers chiffres publiés par l'institut de statistiques INEGI.

En glissement annuel, l'activité économique mexicaine a progressé de 4,8 %, chiffre à relativiser, la base de comparaison étant basse à cause de l'impact de l'épidémie de Covid-19 en 2020. Les services ont reculé de 0,6 % au troisième trimestre, tandis que l'industrie a avancé de 0,7 %. Le recul du PIB «paraît être le résultat des restrictions qui ont eu lieu au dernier trimestre pour faire face à la troisième vague de cas de Covid-19», a expliqué le cabinet de consultants Capital Economics dans un rapport à ses clients. Capital Economics souligne les difficultés de redressement de l'activité économique mexicaine, qui a plongé de 8,5 % en 2020 à cause de l'épidémie. «Le manque de composants va ralentir la production d'automobiles, une décélération aux Etats-Unis va freiner la demande externe, et la demande interne va continuer à s'affaiblir faute de soutiens», a ajouté le cabinet. Le gouvernement du Président Andres Manuel Lopez Obrador et la banque centrale indépendante prévoient un rebond du PIB de 6 à 7 % cette année. L'épidémie de coronavirus a touché 3,7 millions de personnes au Mexique et fait 287 631 décès, selon les chiffres officiels.

R. E.

Eni

## Le géant italien réalise un bénéfice de 1,2 milliard d'euros au 3<sup>e</sup> trimestre

Le géant italien des hydrocarbures Eni a annoncé un bénéfice net de 1,2 milliard d'euros pour le troisième trimestre, tiré par l'envolée des cours du pétrole.

Ce résultat est supérieur au consensus des analystes du fournisseur d'informations financières Factset Estimates qui tablait sur un bénéfice de 1,07 milliard d'euros. Au troisième tri-

mestre 2020, Eni avait subi une perte de 503 millions d'euros, en raison des ravages de la pandémie de coronavirus sur sa production.

Le chiffre d'affaires du géant italien a bondi de 84 % à 19,02 milliards d'euros, dépassant là aussi les attentes des analystes qui tablait sur 16,61 milliards d'euros. Sur les premiers neuf mois de l'année, les recettes ont

grimpé de 54 % à 49,8 milliards d'euros. La production d'hydrocarbures d'Eni a cependant reculé de 1 % à 1,68 million de barils par jour (mbj) au troisième trimestre, en raison d'opérations de maintenance. Le bénéfice net ajusté d'Eni – un indicateur scruté de près par les marchés car il exclut des éléments exceptionnels – s'est établi pour sa part à 1,43 milliard d'euros, contre une

perte de 153 millions d'euros sur la même période de 2020. Les cours du pétrole ont atteint cette semaine des records grâce à la reprise économique mondiale et à une offre contenue par les pays producteurs de l'Opep.

Ils se situaient jeudi soir autour de 84 dollars le baril pour le Brent de la mer du Nord et 82 dollars pour le WTI américain. Au plus fort de la pandémie, les

cours s'étaient effondrés l'an dernier jusqu'à plonger pour la première fois en territoire négatif quand l'activité mondiale avait été paralysée par les confinements. Eni a par ailleurs annoncé la signature d'un accord avec le russe Gazprom pour réviser leurs contrats en cours «sur la fourniture de gaz à long terme, à la lumière de l'évolution actuelle et future du marché». Samia Y

Chine

## Forte hausse des bénéficiaires des banques publiques au 3<sup>e</sup> trimestre

Les grandes banques publiques chinoises ont dégagé des bénéfices en forte hausse au troisième trimestre, galvanisées par la reprise économique en Chine après une année 2020 noire pour cause de pandémie.

L'an dernier, les principaux établissements bancaires du pays avaient rapporté au premier semestre les pires performances en une décennie, plombés par l'épidémie de Covid-19 qui avait fait gonfler les

créances douteuses. Le troisième trimestre 2020 avait marqué un début de reprise pour le secteur bancaire. Un an plus tard, Bank of China (BOC) a dégagé un bénéfice net de 50,7 milliards de yuans (6,8 milliards d'euros) sur la période de juillet-septembre. Il s'agit d'une hausse de 13,2 % sur un an, a précisé, vendredi, la première banque commerciale du pays pour les échanges de devises. L'amélioration de la situation

financière d'une partie des entreprises a permis le remboursement de leurs prêts et fait baisser les créances douteuses. Ces dernières représentaient 1,29 % des prêts de Bank of China au troisième trimestre (contre 1,48 % un an plus tôt). Dans le même temps, China Construction Bank (CCB), deuxième banque du pays en termes d'actifs, a annoncé un bénéfice net de 78,85 milliards de yuans (10,6 milliards d'euros), en

hausse de 15,6 % sur un an. Pour renforcer le système financier, Pékin a récemment durci la réglementation encadrant les fonds propres que 19 banques dites «d'importance systémique» sont tenues de disposer. Leur santé est considérée comme essentielle au maintien de la stabilité financière du géant asiatique. China Construction Bank fait notamment partie de cette liste. Pour sa part, Industrial and Commercial Bank of

China (ICBC), la plus grosse banque du monde en termes d'actifs, a engrangé au troisième trimestre 88,3 milliards de yuans (11,9 milliards d'euros), soit une hausse de 10,5 % sur un an. Agricultural Bank of China (ABC) a de son côté enregistré une hausse de 14,4 % de son bénéfice net à 64,4 milliards de yuans (8,6 milliards d'euros). N. T./Agences

Film sur l'Emir Abdelkader

# Mise en place d'une société de production, distribution et exploitation

■ Le décret présidentiel portant création de l'établissement public «Al Djazaïri pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader», placé sous la tutelle du Premier ministre et chargé de «produire, distribuer et exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader», a été publié au dernier numéro du Journal officiel.



Par Abla selles

Le décret n° 21-413, publié au Journal officiel numéro 81 daté du 24 octobre 2021, stipule que c'est un «établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière» dont le siège sera installé à Alger.

L'établissement aura pour mission d'assurer la «préparation et le développement du scénario du film consacré à l'Emir Abdelkader, d'acquiescer, de louer et d'équiper, en Algérie et à l'étranger, les installations et équipements techniques nécessaires, notamment les studios de tournage, de sonorisation et de post-production, les décors et les laboratoires, ainsi que les outils de numérisation, d'archivage et de stockage, de produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader et de tous les produits cinématographiques et/ou audiovisuels y afférents».

L'établissement est également chargé de «distribuer le film et ses dérivés sur le

marché national et international sur tout support d'exploitation, d'exploiter le film et ses dérivés, de gérer le recouvrement des droits moraux et financiers du film et ses dérivés, et d'assurer la communication et la publicité autour du film».

Le centre sera «administré par un conseil d'administration qui comprend le représentant de la Présidence de la République, le représentant du ministre de la Défense nationale, le représentant du ministre chargé des Affaires étrangères, le représentant du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le représentant du ministre des Moudjahidines et un représentant de chacun des ministères des Finances, de la Communication, la Culture, de l'Industrie, du Commerce et de la Micro-entreprise».

Le conseil d'administration compte également «un représentant du personnel du centre ainsi qu'une personnalité choisie par l'autorité de tutelle en raison de ses connaissances ou son expérience dans le domaine de l'industrie cinématographique».

A. S.

Révolution algérienne

## L'Art, une arme forte pour défendre la cause nationale

Le combat libérateur pour l'indépendance de l'Algérie porté sur le terrain de la réflexion à travers la créativité artistique aura permis de mettre à nu les affres du colonialisme français et alerter le monde sur les conditions de vie du peuple algérien en lutte pour son indépendance.

Les chefs de la Révolution avaient pris conscience de la nécessité de mener la lutte sur tous les fronts, ceux du théâtre, la chanson, le cinéma, la littérature, la poésie et les arts plastiques notamment.

Créée en 1958 en Tunisie sous la direction de l'écrivain et dramaturge Mustapha Kateb, la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) qui comptait déjà une cinquantaine d'éléments, a eu «un rôle prépondérant durant la guerre de Libération», dira le comédien et dramaturge Abdelhamid Rabia. «Plusieurs productions théâtrales et chansons patriotiques ont contribué à internationaliser le combat légitime des Algériens pour leur souveraineté».

«Vers la lumière», «Montserrat», «Les enfants de la Casbah», «Akhrou Kawmi», «Les immortels» et «Le sang des livres», sont autant de pièces «écrites et montées entre 1954 et 1962 dans le but de sensibiliser encore plus l'opinion nationale et dresser une radiographie du moment de l'Algérie en guerre pour son indépendance à l'endroit de l'opinion internationale».

Les pièces de théâtre et chants patriotiques, à l'instar entre autres, de l'Hymne national «Qassaman» écrit par Moudfi Zakaria du fond de sa cellule, «A Yemma Azizen Ur tsru» de Farid Ali ou «Qalbi ya bladi la yensak» d'El Hadi Radjeb, présentés dans plusieurs pays, auront suscité l'adhésion de l'opinion internationale à la cause algérienne.

D'autre part, l'image a également été mise à contribution pour répercuter la détermination du peuple algérien et disqualifier la propagande mensongère de l'occupant français. C'est ainsi que le monde entier prendra connaissance des atrocités et des pratiques inhumaines et

disproportionnées perpétrées par l'armée coloniale à l'égard du peuple algérien.

L'importance d'appuyer la revendication par l'image et le son acquise, les dirigeants de la révolution avaient chargé en 1955 le cinéaste Djamel Chandarli de plaider la cause nationale à l'étranger. Soutenu par des photographes, journalistes et cinéastes algériens et étrangers à l'image de René Vautier, Pierre Chaullet, Stevan Laabudovic, Pierre Clément et d'autres encore, le cri du peuple algérien a retenti dans toutes les capitales du monde, repris par «les chaînes de télévision américaines et anglo-saxonnes».

Les poètes du «melhoun» ont également grandement contribué à plaider la cause algérienne, dénonçant dans leurs textes la forfaiture et les crimes commis par l'occupant français et ravivant le sentiment patriotique chez les citoyens.

Militants convaincus et créatifs, les artistes-peintres algériens n'ont pas démerité, à l'image de M'hamed Issiakhem, Mohamed Khedda, Choukri

Mesli et Abdellah Belanter, entre autres, qui ont porté la révolution algérienne, faisant retentir ses échos à Paris notamment.

Au début des années 1950, Mouloud Mammeri fera parler le peuple algérien dans ses ouvrages, permettant aux siens de dévoiler leur sensibilité d'autochtones, leur condition, et surtout, leur passion pour leur patrie qu'ils veulent voir libérée.

Dans «La grande maison» (1952) et «L'incendie» (1954) Mohammed Dib instaure une distance intellectuelle qui permet de projeter sa condition pour la percevoir de l'extérieur et mieux permettre le constat et la prise de conscience, préalables à un éventuel passage à l'action.

De son côté, Mouloud Feraoun fait part au lecteur des souffrances des siens en se racontant dans «Le fils du pauvre» (1950), alors que Kateb Yacine, survivant des massacres du 8 mai 1945, représente l'Algérie consciente et militante dans son fameux roman «Nedjma» en 1956.

F. H.

Prévue pour le 9 novembre à Paris

## Une copie de la Joconde «exceptionnelle» aux enchères

Une copie de la célèbre Joconde de Léonard de Vinci, peinte autour de l'année 1600 sur un panneau de chêne et d'une qualité jugée «exceptionnelle», sera mise aux enchères à Paris le 9 novembre par Artcurial, après avoir été exposée à Vienne et à Bruxelles.

Même finesse des traits, même sourire ambigu, même velouté des contours grâce au fondu (le fameux «sfumato») popularisé par Léonard de Vinci : dans la réplique exposée fin

octobre à Bruxelles avant d'être acheminée à Paris, l'artiste anonyme a imité parfaitement le visage de la Mona Lisa originale.

«Il n'est pas rare de voir une copie de la Joconde, mais celle-ci est dans un état de conservation formidable et surtout elle a été peinte sur panneau de chêne, alors que les autres copies sont essentiellement sur toile», a expliqué à l'AFP le commissaire-priseur Matthieu Fournier. Surtout, un siècle après la réalisation du chef-d'œuvre ori-

ginalement (1503-1506), l'artiste «s'est totalement imprégné de la manière du maître, ce qui est extrêmement touchant», à l'opposé d'autres tableaux où les copistes «mettent leur patte et trahissent l'époque de l'exécution», poursuit-il. Si on ignore son auteur, la copie est attribuée à «l'Ecole de Fontainebleau», un ensemble de peintres actifs au 16<sup>e</sup> siècle autour du château de Fontainebleau, près de Paris, où était justement exposée l'œuvre de Léonard de Vinci, entre le

royaume de François 1<sup>er</sup> et celui de Louis XIV.

«Ce tableau est tellement fidèle qu'il a forcément été réalisé devant l'original (...) Il nous montre ce qu'était la Joconde au moment où la copie fut exécutée, avec alors des couleurs très franches», observe M. Fournier. Or, le panneau exposé aujourd'hui au musée du Louvre «est extrêmement jaune avec un vernis caramel embué», et très difficile à restaurer en raison de la technique employée de couches

de glacis multiples : la copie mise en vente par Artcurial offre donc «un témoignage émouvant sur l'état de la Joconde au XVI<sup>e</sup> siècle, malheureusement altéré depuis».

Cette copie, redécouverte il y a six mois lors d'un inventaire familial dans les environs de Paris, est estimée entre 150 000 et 200 000 euros, mais l'engouement pour l'icône star du Louvre pourrait faire monter les enchères.

D. K.



## Soudan

# «Manifestation du million» contre le putsch, le monde scrute la réponse de l'armée

■ Des milliers de personnes manifestaient hier au Soudan contre le général putschiste Abdel Fattah al-Burhane, décidées à remettre la transition démocratique sur les rails malgré cinq jours de répression meurtrière.

Par Mourad M.

**A** Khartoum comme dans l'est du pays, les cortèges scandaient des slogans contre l'armée à l'occasion de cette «manifestation du million», ont indiqué des témoins, alors que les forces de sécurité quadrillaient la capitale, bloquaient les ponts et fouillaient passants et voitures. «Nous voulons un régime civil et nous n'accepterons pas cette fois le partage avec les militaires, il faut qu'il soit 100 % civil», a affirmé à l'AFP Hachem al-Tayeb, un manifestant dans le sud de Khartoum. La réponse de la junte, alors que neuf manifestants ont déjà été tués et plus de 170

blessés depuis lundi, selon des médecins, sera scrutée dans le monde entier, a déjà prévenu un haut responsable américain qui estimait lui entre 20 et 30 le nombre des victimes. «Ce sera un vrai test sur les intentions des militaires», a-t-il dit. Mais le risque d'un nouveau bain de sang dans un pays miné par les conflits n'entame en rien la détermination des manifestants, assure à l'AFP la militante prodémocratie Tahani Abbas. «Les militaires ne nous dirigeront pas», affirme-t-elle à l'AFP. Et la «manifestation du million» promise sur les réseaux sociaux et par des graffitis sur les murs de Khartoum – où les autori-

tés ont coupé l'internet et le réseau téléphonique – n'est qu'un «premier pas». Car dans un pays dirigé quasiment sans interruption depuis 65 ans par des militaires, la rue a décidé de dire non au général Burhane qui a dissous lundi les institutions du Soudan et arrêté la plupart des dirigeants civils. «Non au régime militaire» et «Nous ne retournons pas sur la liste (américaine) des pays soutenant le terrorisme», scandaient les manifestants inquiets de voir Khartoum réinscrire sur cette liste «noire» de Washington, sur laquelle il figurait jusqu'en 2020 et qui lui a valu de lourdes sanctions économiques durant des années. Cette semaine, les États-Unis comme la Banque mondiale, exigeant le rétablissement du gouvernement civil, ont suspendu leur aide financière à Khartoum, vitale pour le pays asphyxié par une inflation galopante et une pauvreté endémique. L'Union africaine a, elle, suspendu Khartoum et le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé le retour des civils. Au milieu des fumées émanant de pneus brûlés dans l'est de Khartoum, les pancartes des protestataires affichent «pas de retour en arrière possible», un slogan faisant allusion à la révolte qui a renversé Omar el-Béchir, un général lui-même arrivé au pouvoir par un putsch 30 ans plus tôt, au prix de six mois de mobilisation et plus de 250 morts. D'autres manifestants ont brandi des portraits du Premier ministre déchu et assigné à résidence Abdallah Hamdok, appelant à «ne pas renoncer». Depuis lundi, les Soudanais sont entrés en «désobéissance civile»,



Ph. > D. R.

juchés sur des barricades et devant faire face aux balles réelles en caoutchouc et aux grenades lacrymogènes des forces de sécurité. La télévision d'État, prise d'assaut par l'armée au premier jour du coup d'État, diffuse elle des témoignages de soldats portant des pansements à la tête et se disant victimes de violences des manifestants. Malgré tout, assure M<sup>me</sup> Abbas, «notre seule arme c'est le pacifisme et elle a déjà payé». «Nous n'avons plus peur», Jibril Ibrahim, ancien chef rebelle et ministre des Finances ayant soutenu un sit-in pro-armée avant le coup d'État, a déjà prévenu : «Détruire des biens publics n'est pas une manifestation pacifique», a-t-il tweeté. «Les putschistes essayent (...) de trouver un prétexte à un déchaînement de violence», accuse déjà le porte-parole du gouvernement renversé lundi sur Facebook. Mais met en garde Amnesty International, «les

dirigeants militaires ne doivent pas s'y tromper : le monde les regarde et ne tolérera pas plus de sang». De nouveau hier, l'émissaire britannique Robert Fairweather a exhorté la Sécurité soudanaise à «respecter la liberté et le droit d'expression», tandis que le chef de l'ONU, Antonio Guterres, enjoignait «les militaires à ne pas faire davantage de victimes». Le putsch de lundi a coupé court aux espoirs d'élections libres fin 2023 et plongé le pays au cœur d'une région déjà instable, dans l'inconnu. La quasi-totalité des dirigeants civils – qui siégeaient avec M. Burhane et d'autres militaires au sein des autorités de transition – sont toujours retenus. Ils ont été emmenés lundi à l'aube par des soldats avant que le général Burhane n'annonce la dissolution de l'ensemble des institutions du pays.

M. M.



## Commentaire

Maladresse

Par Fouzia Mahmoudi

**L**a crise des sous-marins australiens a signé il y a six semaines une montée de tension entre les États-Unis et la France. Pourtant, nombreux étaient ceux dans l'Hexagone à avoir estimé que la réponse de Paris face à cette trahison diplomatique était bien faible et contribuait à maintenir la perception d'une France faible. Finalement, Joe Biden et Emmanuel Macron se sont rencontrés à Rome vendredi pour apaiser les tensions. Le président américain reconnaissant une attitude «maladroite». Le président français a salué devant son homologue américain «les décisions concrètes» prises qui «amorcent un processus de confiance» renouvelée entre la France et les États-Unis, après la crise des sous-marins. «Ce que nous avons fait était maladroit et n'a pas été fait avec beaucoup d'élégance», a déclaré, à ce propos, le président américain, l'acte de contrition le plus clair à ce jour de la part des Américains. Biden a ajouté que la France était à ses yeux «un partenaire d'une extrême valeur», en s'adressant aux journalistes auprès de son homologue français qui le recevait à la Villa Bonaparte, ambassade de France auprès du Vatican. Le président français a quant à lui estimé qu'il était temps de tourner la page. «Nous avons clarifié ce que nous avions à clarifier», a-t-il dit. Dans les attentes françaises, il y a notamment un soutien clair des Américains à propos du projet de véritable défense européenne commune, cher à Paris. Selon Emmanuel Macron, cette idée, que Washington n'a pas toujours accueillie avec le plus grand chaleur, est tout à fait compatible avec l'Otan, l'alliance militaire transatlantique pilotée par les États-Unis. Paris voudrait aussi plus de soutien aux interventions militaires contre les jihadistes au Sahel, Emmanuel Macron saluant les premières mesures concrètes mises en œuvre sur le terrain par les États-Unis. La rencontre des deux hommes, qui se sont vus en tête-à-tête avant d'être rejoints par leurs délégations, devait déboucher sur un communiqué, a déjà fait savoir la Maison-Blanche. Pour Paris, le fait que le gigantesque convoi présidentiel américain, 84 voitures, se déplace en terre française était déjà un signe de la volonté américaine de recoller les morceaux. Les États-Unis avaient été visiblement pris de court par la réaction française à l'annonce mi-septembre d'une nouvelle alliance baptisée «Aukus», entre les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni dans la zone indopacifique. Outre le fait de ne pas avoir été consulté, Paris avait été très dépité par la première conséquence de ce partenariat : l'abandon par l'Australie d'un mégacontrat de sous-marins français. Mécontent, Emmanuel Macron, après avoir rappelé l'ambassadeur de France aux États-Unis, avait attendu une semaine avant de s'entretenir avec Joe Biden le 22 septembre, une discussion téléphonique qui avait permis d'amorcer la détente. Cette rapide réconciliation, durant laquelle Biden s'excuse rapidement et arrive avec 90 minutes de retard, va encore échauffer les passions de ceux qui critiquent déjà la faible réponse de Paris face à la trahison américaine qui a fait perdre la somme de 56 milliards d'euros (90 milliards de dollars) à l'État français. Des candidats à la présidentielle de 2022 ont notamment pointé du doigt l'incapacité de Macron de faire respecter son pays à l'international et ne manquent pas d'utiliser cette affaire durant la campagne présidentielle pour le mettre en difficulté. Du côté américain, l'on critique déjà Biden pour avoir seulement avoué une «maladresse» dans l'affaire des sous-marins australiens.

F. M.

## Tigré

### Les forces éthiopiennes se retirent de la ville de Dessie au sud

**L**es forces éthiopiennes se sont retirées de la ville de Dessie, point stratégique de la région Amhara, au sud du Tigré, après des combats avec des rebelles tigréens, ont indiqué, hier, des résidents à l'AFP. Si elle était confirmée, la chute de Dessie, où avaient convergé depuis des mois des milliers de déplacés du conflit avec le Tigré, constituerait un revers de taille pour les autorités éthiopiennes, enclavées depuis un an dans un conflit armé avec les rebelles issus du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). «Vers 2h00 du matin, les soldats éthiopiens ont commencé à quitter leurs positions dans la zone», a affirmé à l'AFP Amir, un habitant de Dessie qui a préféré ne pas donner son nom de famille. Selon un autre résident, Mohammed, des rebelles tigréens du TPLF «sont entrés alors qu'il ne restait aucun soldat éthiopien» à Dessie, à environ 400 km au nord d'Addis Abeba. «Je ne sais pas si les soldats sont par-

tis ou s'ils ont été capturés», a-t-il ajouté, expliquant qu'il devait désormais lui aussi quitter la ville. Aucun commentaire n'était disponible auprès des autorités éthiopiennes et de représentants des rebelles tigréens. La plus grande partie du nord de l'Éthiopie est inaccessible pour les journalistes et les informations qui en proviennent sont très difficiles à confirmer de manière indépendante. Les résidents de Dessie avaient depuis plus jours fait état de concentration de troupes dans la région, à mesure qu'affluaient des milliers de personnes déplacées par les hostilités. Le 20 octobre, les rebelles du TPLF avaient affirmé être «à portée d'artillerie» de Dessie, et le président de la région Amhara, Yilkal Kefale, avait appelé le lendemain les miliciens à converger vers la ville pour la défendre. Dans le même temps, l'armée éthiopienne a procédé à une campagne de bombardements aériens sur la capitale tigréenne Mekele et sa région

visant, selon Addis Abeba, des infrastructures utilisées à des fins militaires par les rebelles du TPLF. Ces derniers ont en revanche dénoncé une série de bombardements de populations civiles qui ont fait au moins une quinzaine de morts, selon des sources locales. Le nord de l'Éthiopie est en proie aux combats depuis près d'un an. Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a envoyé l'armée fédérale au Tigré début novembre 2020 pour en chasser les autorités régionales dissidentes issues du TPLF, qu'il accuse d'avoir orchestré des attaques contre des bases militaires. Il avait proclamé la victoire après la prise de Mekele fin novembre. Mais en juin, le TPLF a réussi à reprendre la majeure partie de la région, dont Mekele. L'armée éthiopienne s'est alors largement retirée, tandis que le TPLF a poursuivi son offensive dans les régions voisines de l'Amhara, au sud, et de l'Afar, à l'est.

Tunisie

# Le pass sanitaire officiellement en vigueur

■ Le pass sanitaire est entré officiellement en vigueur sur tout le territoire de la Tunisie, a indiqué, vendredi, le ministère tunisien de la Santé.



Par Moncef Gh.

D'après la même source, ce pass sanitaire est à la portée de tous les Tunisiens entièrement vaccinés, âgés de plus de 18 ans, et sans le pass il seront empêchés d'accéder à certains espaces publics, notamment les établissements éducatifs et universitaires et les institutions de formation professionnelle.

Lors d'un point de presse, des hauts cadres du ministère tunisien de la Santé ont confirmé le début de négociations avancées

avec l'Union européenne sur une éventuelle reconnaissance mutuelle des pass sanitaires tunisien et européen.

## Trois décès supplémentaires et 88 nouvelles contaminations en 24H

Trois décès supplémentaires et 88 nouvelles contaminations par le coronavirus sur 3 574 analyses effectuées (soit un taux de positivité de 2,46 %) ont été recensés le 28 octobre 2021, a rapporté, vendredi soir, le ministè

re tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars 2020, s'est élevé à 25 231 morts.

Le nombre total de guérisons a atteint 685 712 personnes, après le rétablissement de 78 malades le 28 octobre courant, lit-on de même source.

Avec 15 nouvelles admissions enregistrées le même jour, le nombre de personnes hospitalisées dans des établissements de

santé des secteurs public et privé a atteint 377 malades, dont 91 se trouvent dans les services de soins intensifs et 28 sont placés sous respirateurs artificiels.

Par ailleurs, le ministère a précisé au sujet des chiffres liés aux décès que le nombre de morts publié quotidiennement représente le nombre de victimes signalé le même jour, celui des décès survenus au cours des dernières 24 heures et déclarés au cours de la même journée, et les décès non déclarés survenus les jours précédents.

## Démantèlement d'une cellule terroriste appartenant à «Daech»

Une cellule appartenant à l'organisation terroriste «Daech», qui planifiait des attaques ciblant des sécuritaires et des militaires a été démantelée dans le gouvernorat de Tataouine en Tunisie, a annoncé, vendredi, le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

La cellule a été démantelée à la suite d'une action commune conduite par les unités relevant des directions de lutte contre le terrorisme, des renseignements et des investigations de la direction générale de la Garde nationale, selon le texte.

Les membres de la cellule (dont le nombre et la date de leur interpellation n'ont pas été précisés dans le communiqué) «planifiaient des attaques terroristes ciblant les unités sécuritaires et militaires dans la région à travers l'utilisation d'engins explosifs de fabrication artisanale», indique le communiqué. Le ministère de l'Intérieur ajoute que les membres de la cellule terroriste ont été interpellés «en un temps record».

Un engin explosif et du matériel servant à fabriquer des explosifs ainsi que des sommes d'argent collectées pour le financement des activités de la cellule, ont été saisis à cette occasion.

Le parquet près le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme a émis des mandats de dépôt contre les membres de la cellule, ajoute la même source.

M. Gh.

Sahara occidental

## Le Conseil de sécurité proroge d'une année le mandat de la Minurso

Le Conseil de sécurité a décidé, vendredi, de proroger pour une durée d'une année le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le Conseil de sécurité a rendu publique sa résolution n° 2602 sur le Sahara occidental lors d'une séance tenue vendredi, portant propagation de la mission de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2022.

Par 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et la Tunisie), le Conseil de sécurité a adopté cette résolution présentée par les Etats-Unis.

### La Tunisie réitère son soutien aux efforts du SG de l'ONU et son appui au rôle de la Minurso

La Tunisie «réitère son soutien total aux efforts constants du Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique» dans l'affaire du Sahara occidental et son «appui au rôle important de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)», a déclaré, vendredi soir, un conseiller du Président Kais Saïed. Partant de son attachement à la légalité internationale et au rôle des Nations unies dans la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde, la Tunisie «réitère son soutien total aux

efforts constants du Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique dans l'affaire du Sahara occidental et son appui au rôle important de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)», a précisé Walid Hajem, dans une déclaration à l'agence TAP.

Le conseiller du Président Saïed a, dans ce sens, indiqué que «la Tunisie se félicite de la nomination du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura» et considère qu'il s'agit-là d'un «pas important vers l'impulsion du processus politique» et d'une «dynamique positive au service d'une solution pacifique».

Il a également exprimé la satisfaction de la Tunisie quant à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, rendue publique vendredi, et qui proroge d'une année le mandat de la Minurso.

### Le Makhzen reçoit «un camouflet» de la part du congrès américain

Le responsable du Centre sahraoui du pétrole et des mines, Ghali Zoubir, a souligné que le Makhzen marocain avait reçu «un camouflet» de la part du Congrès américain, suite à la décision d'interdiction au Secrétaire d'Etat à la Défense de

financer toute manœuvre militaire bilatérale ou plurilatérale avec le royaume du Maroc.

Le Congrès américain inflige un camouflet au Makhzen, en interdisant au Secrétaire d'Etat à la Défense d'utiliser des fonds pour soutenir la participation des forces militaires du royaume du Maroc à tout exercice bilatéral ou multilatéral administré par le ministère de la Défense, à moins que le secrétaire d'Etat ne détermine et certifie aux comités de défense du Congrès que le Royaume a pris des mesures pour soutenir un accord de paix définitif avec le Sahara occidental, a tweeté D'Zoubir.

Le Congrès américain a émis récemment la décision d'interdire à son Secrétaire d'Etat à la Défense de financer une quelconque manœuvre militaire conjointe bilatérale ou plurilatérale avec le Maroc, avant que Rabat n'annonce de nouveaux pas pour aboutir à un règlement définitif du conflit avec le Sahara occidental.

Le Congrès américain avait précédemment infligé un camouflet au Makhzen, en interdisant au Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères l'ouverture d'un consulat américain dans la partie occupée du Sahara occidental.

### L'Irlande appelle le Maroc et le Front Polisario à

### reprendre le dialogue

La mission diplomatique d'Irlande auprès de l'ONU, actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité, a exhorté les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à reprendre le dialogue dirigé par l'ONU pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au Sahara occidental.

«Aujourd'hui, le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé le mandat de la Minurso», a déclaré la délégation irlandaise sur son compte twitter, à l'issue d'une séance de vote tenue, vendredi, par le Conseil de sécurité portant prorogation du mandat de la mission de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2022.

«L'Irlande exhorte les parties à reprendre le dialogue dirigé par l'ONU pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au Sahara occidental», lit-on dans le même tweet, ajoutant que la résolution 2602 salue la nomination de Staffan de Mistura en tant qu'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le Conseil de sécurité a décidé de proroger pour une durée d'une année le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

R. M.





Coupe arabe de football

## Vers un stage précompétitif à Doha

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, devrait effectuer un stage précompétitif à Doha (Qatar) à partir du 24 novembre, en vue de sa participation à la Coupe arabe, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a appris l'APS, vendredi, auprès de la Fédération algérienne (FAF). Dirigée par l'entraîneur national Madjid Bougherra, la sélection nationale des locaux effectuera un stage préparatoire à Alger, durant la prochaine date Fifa (8-16 novembre), qui devrait être ponctué par un match amical contre un adversaire qui reste à désigner.

Ce sera le quatrième stage depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection, après ceux organisés en juin, août et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1).

En vue du rendez-vous arabe, la sélection A' sera renforcée par des éléments évoluant en Tunisie, mais également au golfe, issus de l'équipe nationale A, tels que Djamel Benlamri (Qatar SC), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd), ou encore Youcef Belaili (Qatar SC).

Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban. Les coéquipiers de Réda Bensayah (JS Kabylie) entameront le tournoi le mercredi 1<sup>er</sup> décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben-Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

Championnat arabe des clubs de handball (dames- 4<sup>e</sup> J)

## Le HBC El-Biar bat le Club Africain et reste invaincu

Les handballeuses algériennes du HBC El-Biar se sont imposées devant les Tunisiennes du Club Africain sur le score de 24 à 20, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du Championnat arabe des clubs, disputé vendredi à Hammamet (Tunisie). Il s'agit de la troisième victoire des Algéroises en autant de rencontres, après celles obtenues devant les Irakiennes d'Erbil (40-15), alors que le deuxième représentant algérien, le CF Boumerdès, est exempté de cette journée. Lors de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, prévue aujourd'hui (14h00), le HBC El-Biar affrontera Ezzahra, alors que le CF Boumerdès défiera le Club Africain.

La 5<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des clubs (dames) regroupe cinq clubs. Les quatre premiers à l'issue du 1<sup>er</sup> tour se qualifieront pour les demi-finales, prévues demain lundi.

sortie de Banfora, après une vingtaine de kilomètres de course.

33<sup>e</sup> édition du Tour du Burkina Faso de cyclisme (1<sup>re</sup> étape)

## Nassim Saïdi en troisième position

Le cycliste algérien Nassim Saïdi est entré en troisième position, lors de la première étape du Tour du Burkina Faso, disputée vendredi sur une distance de 128,700 kilomètres, entre Banfora, Bobo et Dioullasso. La course a été reportée par le Belge Wouters Rutgers, secrétaire de la Team-Flanders, ayant bouclé la distance en deux heures 56 minutes et 48 secondes, devançant le Sud-Africain Basson Gustav, entré en deuxième position devant Saïdi qui a donc complété le podium. Au total, 82 coureurs ont pris le départ de cette course, mais deux d'entre eux, de nationalité béninoise, ont abandonné dès la

sortie de Banfora, après une vingtaine de kilomètres de course.

né les Irakiennes d'Erbil (40-15), alors que le deuxième représentant algérien, le CF Boumerdès, est exempté de cette journée. Lors de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, prévue aujourd'hui (14h00), le HBC El-Biar affrontera Ezzahra, alors que le CF Boumerdès défiera le Club Africain.

me, le sélectionneur national Djamel Belmadi a décidé d'avancer le départ pour Le Caire afin de préparer au mieux cette confrontation face à Djibouti. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Houngnandane Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric

Ligue 1 algérienne (2<sup>e</sup> journée)

# L'US Biskra surprend et devient leader

■ L'US Biskra s'est emparée du leadership de la Ligue 1 de football, suite à son succès contre la JS Saoura (2-1), en match disputé vendredi soir pour le compte de la deuxième journée, ayant vu le champion sortant, le CR Belouizdad, concéder le nul à domicile contre le CS Constantine (1-1), au moment où la JS Kabylie et l'ES Sétif se sont neutralisées (0-0) dans le duel au sommet de cette journée.



Les Sudistes débutent fort

Par Mahfoud M.

En effet, sur leur lancée, les «Ziban» ont enchaîné un deuxième succès consécutif, grâce notamment à leur buteur-maison, Youcef Djahnit, auteur d'un doublé (10' et 61'), alors que côté bécharois, c'est El Hamri qui a sauvé l'honneur en transformant un pénalty à la 80'. De son côté, le CR Belouizdad a commencé par concéder l'ouverture du score devant son ancien joueur, Koupkou (18'), avant de voir ses efforts récompensés à la 85' par une égalisation signée Merzougui, d'un tir bien placé (1-1). Quoi que le fait d'avoir plus ou moins sauvé les meubles en égalisant à quelques encablures de la fin n'a pas vraiment rassasié les Belcourtois, comme en témoignent leurs nombreuses

contestations. Ce qui a obligé l'arbitre de la rencontre à brandir un carton rouge à Chaouib Keddad bien après le coup de sifflet final. Le duel au sommet de cette deuxième journée, entre le JS Kabylie et l'Entente de Sétif, a finalement accouché d'une souris, car ces deux ténors de la Ligue 1, qualifiés l'un comme l'autre pour la phase de poules des compétitions africaines interclubs, se sont séparés sur un score vierge (0-0). Ce qui fut également le cas pour le MC Alger, lors de son déplacement chez le NC Magra, mais qui s'en sort tout de même avec la satisfaction d'avoir engrangé son premier point dans cet exercice 2021-2022. Outre la bonne performance de l'USB, les autres bonnes affaires du jour ont probablement été les victoires à l'ex-

térieur de l'Olympique Médéa et du NA Hussien Dey. En effet, l'OM est allé s'imposer (1-0) chez l'ASO Chlef, grâce à Nehari (44'), alors que dans l'autre match, c'est Nadji qui a offert les trois points au Nasria (67'). De son côté, le RC Relelzane a pleinement profité de l'avantage du terrain pour remporter une importante victoire contre le WA Tlemcen (2-1). Des réalisations signées Belailia (15') et Hellal (49'), alors que Keniche avait commencé par offrir une égalisation momentanée au Zianides (24'). A noter que le WAT a terminé le match à dix, après l'expulsion de Bahraoui, survenue à la 72<sup>e</sup> minute de jeu, laissant ainsi ses camarades en infériorité numérique pour les vingt dernières minutes de la rencontre.

M. M.

JS Kabylie

## Kaced : «Une contre-performance pour le club»

Le nul concédé vendredi par la JS Kabylie sur sa pelouse face à l'ES Sétif (0-0), en match comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, est une «contre-performance» pour le club, a estimé l'entraîneur intérimaire des Canaris, Karim Kaced. S'exprimant à l'issue de la rencontre, Kaced, qui a été rappelé pour diriger la JSK après la résiliation à l'amiable du contrat de l'ancien entraîneur Henri Stambouli, a considéré que la JSK a enregistré une «contre-performance» et «manqué de réalisme offensif». Refusant de

parler d'«éche», Kaced évoque plutôt «une contre-performance face à une équipe de l'ESS bien plus organisée et cohérente. On a eu du mal à trouver nos repères». «Nous avons manqué un peu de réalisme offensif et de cohésion, c'est normal pour une première rencontre», dira-t-il. Les Canaris qui jouaient à domicile ont aussi manqué de «rythme» lors de cette rencontre, et c'est «la touche qui fait la différence lors de ces matchs», ajoutera-t-il. «On a essayé de donner sur le plan stratégique, notamment, en 2<sup>e</sup> mi-temps, mais c'était une possession stérile

et on a failli encaisser des buts», a-t-il avoué. Pour Kaced, il y a du travail à faire pour donner «une âme» à son équipe. «Il reste du travail à faire pour donner une âme à cette équipe et c'est ce que nous allons faire lors des 3 matchs prévus durant les 10 jours à venir», a-t-il soutenu à ce sujet. L'entraîneur de l'ESS, Nabil Kouki, a considéré, pour sa part, que «les 2 équipes ont manqué de niveau lors de cette rencontre», relevant que ses jours, avec qui il a travaillé sur «des attaques rapides», ont manqué plusieurs opportunités de scorer.

Mondial 2022 (éliminatoires/ 5<sup>e</sup> journée): Djibouti - Algérie

## Les «Verts» au Caire dès le 8 novembre

L'équipe nationale de football s'envolera le lundi 8 novembre pour Le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée (Gr.A) du 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires de la Coupe du

monde 2022 au Qatar, a appris l'APS, vendredi, auprès de la Fédération algérienne (FAF). Le vol spécial qui s'envolera d'Alger se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers Le Caire, précise la même source. Une fois n'est pas cout-

me, le sélectionneur national Djamel Belmadi a décidé d'avancer le départ pour Le Caire afin de préparer au mieux cette confrontation face à Djibouti. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Houngnandane Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric

(1<sup>er</sup> assistant) et Kougbemedé Koudogbo Augustin (2<sup>e</sup> assistant), alors que le quatrième arbitre est le Béninois Mohamed Issa. L'équipe nationale clôturera le 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires en recevant le Burkina Faso, le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière jour-

née. Au terme de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun. Le Niger suit à la 3<sup>e</sup> place avec 3 points, alors que Djibouti ferme la marche avec 0 point. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.

Gendarmerie nationale

### Saisie de 80 tonnes de lentilles et 390 pièces de monnaie archéologiques

LES ÉLÉMENTS de la brigade de la Gendarmerie nationale d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) ont saisi 80 tonnes de lentilles dans un atelier clandestin de filtrage, tamisage et vente de légumes secs dans la commune de Sigus, «destinées à la vente illégale», a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été réalisée sur la base de renseignements faisant état de l'existence d'un atelier clandestin de filtrage, tamisage et de vente de légumes secs destinés à la consommation dans la localité d'Ouled Sakhr à Sigus, a-t-on indiqué, précisant que la fouille de l'atelier a permis de saisir 80 tonnes de lentilles.

Il a été procédé également à la saisie de trois machines de tamisage et de filtrage, 8 000 étiquettes, en plus de 7 500 sacs de 25 kg chacun, utilisés pour le remplissage des lentilles, selon la même source.

La valeur des articles saisis s'élève à 20 millions DA, a-t-on fait savoir, soulignant que le propriétaire de l'atelier fait l'objet de poursuites pour «non détention de permis d'exploitation d'une infrastructure classée», «absence de registre du commerce», «fraude fiscale» et «tentative de spéculation sur les prix».

### Bordj Bou-Arréridj : saisie de 390 pièces de monnaie archéologiques

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Bordj Bou-Arréridj ont saisi 390 pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine et appréhendé cinq suspects âgés entre 34 et 38

ans, a indiqué, jeudi un, communiqué de ce corps constitué. Cette opération fait suite à des informations parvenues aux éléments de cette même brigade faisant état de trois personnes s'adonnant à un trafic de pièces archéologiques, a précisé le communiqué, ajoutant qu'après l'identification de ces personnes, un plan d'action a été élaboré pour les appréhender.

Les suspects ont été interpellés à bord d'un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest (station de service de Ain Zada), à la sortie Est de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué le même document, soulignant qu'après la fouille du véhicule, 390 pièces de monnaie archéologiques ont été retrouvées à l'intérieur, ainsi que des outils et des équipements de détection de métaux. L'enquête a démontré que les pièces saisies, provenant d'une des wilayas du Centre, sont en bronze, en cuivre et en argent, et remontent à l'époque romaine (I<sup>er</sup> siècle), à la période du règne de l'empereur Septime Sévère, a-t-on noté.

Les procédures de l'extension de la compétence ont également permis d'arrêter deux autres personnes impliquées dans cette affaire, le véhicule utilisé et 12 téléphones portables, a ajouté la même source.

Après le parachèvement des procédures juridiques, les suspects ont été présentés devant les instances compétentes pour «trafic, détention et recel de pièces archéologiques et non-déclaration de découvertes fortuites».

Amel N.

Oran

### Un Bootcamp sur les innovations pour 40 jeunes âgés de 16 à 24 ans

L'ASSOCIATION «Santé Sidi El Houari» (SDH) organise, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, un Bootcamp sur les innovations sociales, culturelles, environnementales et technologiques, au profit de 40 jeunes âgés entre 16 et 24 ans, a-t-on appris, hier, auprès des initiateurs du projet. Il s'agit d'ateliers pratiques, organisés dans le cadre du projet «Les jeunes c'est la solution» soutenu par l'Unicef Algérie, a fait savoir la présidente de l'association, Assia Brahimi, indiquant que ce Bootcamp (stage pratique intensif) réunira une quarantaine de jeunes pendant 48 heures, pour développer ensemble des projets solution à impact social, dans les thématiques de l'environnement, la technologie et le culturel. La démarche s'appuie sur le programme UPSHIFT, une méthodologie basée sur les compétences de vie et l'entrepreneuriat social développé par

l'Unicef, au cours de laquelle les participants identifient une problématique régionale et passent par un processus pour aboutir à une solution formulée en projet, a-t-elle expliqué. Ces abeilliers sont encadrés par des mentors déjà formés précédemment au cours du même projet, a-t-elle souligné, ajoutant que le programme de deux jours est à la fois riche et pratique : ateliers de formation, espaces d'expression et de débat, innovations, entrepreneuriat social, et success stories avec des invités experts du domaine de l'entrepreneuriat. Un appel à participation, lancé sur les réseaux sociaux il y a quelques jours, a recueilli plus de soixante candidatures. Il s'agit d'une première édition qui sera suivie par deux autres, une en novembre et une autre à Oran, note-t-on de même source, soulignant que les participants à ce bootcamp auront la

1 Novembre 1954 - 1 Novembre 2021



Kempo - Mondiaux de Turquie

### 3 nouvelles médailles, dont une en or pour l'Algérie

Les athlètes de la sélection algérienne de kempo ont remporté trois nouvelles médailles (1 or et 2 argent) hier, lors de la 3<sup>e</sup> et dernière journée des Mondiaux-2021 organisés à Antalya, en Turquie.

Par Racim S.

Malak Touba (-65 kg) s'est offert sa deuxième médaille d'or, après les quatre en argent décrochées lors des deux premières journées de la compétition. Sa coéquipière Yasmine Keffane a décroché, quant à elle, sa cinquième médaille d'argent, alors que Benaouda Amel a remporté une médaille d'argent après les deux bronze récoltés lors des deux premières journées de la compétition. L'Algérie totalise ainsi 52 médailles, avant le déroulement des épreuves prévues hier après-midi. Lors de la 1<sup>re</sup> journée, les athlètes algériens avaient remporté 24 médailles (4 or, 12 argent et 8 bronze), alors que lors de la 2<sup>e</sup> journée, ils s'étaient adjugés 25 médailles (8 or, 9 argent et 8 bronze). L'Algérie prend part aux

Mondiaux d'Antalya avec 19 athlètes dont six dames, avec l'ambition de «défendre la 3<sup>e</sup> place obtenue lors de la dernière édition, voire l'améliorer». Au dernier Mondial disputé à Guadalajara, en Espagne, en avril 2019, l'équipe nationale avait remporté la 3<sup>e</sup> place grâce à une moisson de 50 médailles (11 or, 22 argent et 17 bronze), derrière la Roumanie (championne du monde) et l'Espagne (pays hôte). La composante de la sélection algérienne encadrée

par les entraîneurs Rabah Mahtout, Mohamed Amine Maoukouf et Réda Mazouz :

Tarek Bentahar, Saïd Allali, Younes Zoulay, Mohamed Ben Smail, Hicham Djawahar, Nedjmeddine Hamla, Sofiane Bouhani, Mohamed Boudar, Hakim Rahim, Fayçal Chennah, Ahmed Brahim, Abderrazak Safsafi, Khaled Houssam Eddine Bouaziz, Malak Touba, Yasmine Keffane, Anissa Kahiri, Dania Wahachi, Amel Benaouda et Sofia Athmani. R. S.

Affaires de vols et drogue à Béjaïa

### Trois individus arrêtés

Deux individus, âgés de 26 ans, ont été arrêtés par les éléments de la sûreté urbaine extérieure de Takarietz (daïra de Chemini) au courant de la semaine dernière. Ils sont impliqués dans une affaire de vol et possession de drogue. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «les deux voleurs ont été appréhendés par des policiers lors d'une ronde à hauteur du pont de la localité, sur la RN 26». L'intervention des policiers a eu lieu suite à une tentative d'agression du conducteur d'une Land Rover qui roulait maladroitement sur la RN 26. Conduits au commissariat, les enquêteurs ont découvert dans le véhicule des deux individus de grandes quantités de fruits volés, outre une cigarette de kif. «Après enquête, les policiers ont découvert que les deux individus étaient impliqués dans plusieurs affaires de vol de magasins dans de nombreuses localités avant de prendre la fuite à bord d'une voiture de location et poursuivis par les victimes», précise la même source. Les deux malfaiteurs ont été mis en examen pour «vol en réunion avec utilisation de véhicule, exposition de la vie

d'autrui au danger, possession de drogue (kif traité). Présentés devant le parquet, ils ont été convoqués à une comparution immédiate. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire de la 5<sup>e</sup> sûreté urbaine ont mis fin aux agissements d'un individu âgé de 26 ans, accusé de vol à l'arraché. «L'arrestation du malfaiteur est intervenue suite aux plaintes déposées par de nombreuses femmes pour vol à la tire de téléphones mobiles avec agression et utilisation d'une arme blanche à l'arrêt de bus de Dawadji, en plein centre-ville», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le malfaiteur a été repéré par les policiers après enquête au niveau de l'arrêt de bus de la Somacob où il guettait de nouvelles victimes. «L'individu avait en sa possession une arme blanche», affirme-t-on. Après une séance d'identification sur photos par les victimes, le malfaiteur a été présenté devant le parquet et mis en examen pour «vol à l'arraché avec agression sur la voie publique, utilisation d'une arme blanche et récidive». Il a ensuite été présenté en comparution immédiate et écroué.

H. Cherfa

Affia C.